Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

ef : CA2019/50

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 SEPTEMBRE 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUILLET 2019

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 20 septembre 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ APPROUVE le procès-verbal du conseil d'administration du 12 juillet 2019, tel que figurant en pièce ci-jointe.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 20 septembre 2019.

Nombre de membres présents	**17**
Nombre de membres représentés	**11**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**28**
Nombre de votes pour	**28**
Nombre de votes contre	**0**

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 26/11/2019

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 08/10/2019